

PLAN STRATÉGIQUE 2018-2021

ÉCLAIRONS
toutes les voix

LE CONSEIL
DU STATUT
DE LA FEMME

PLAN STRATÉGIQUE 2018-2021

LE CONSEIL
DU STATUT
DE LA FEMME

DIRECTION ET COORDINATION DE LA RÉDACTION

Marlène Lefrançois

COORDINATION DE L'ÉDITION

Sébastien Boulanger

RÉALISATION ET MONTAGE GRAPHIQUE

Guyline Grenier

CONCEPTION VISUELLE

Manon Gruaz – Arcbees Inc.

RÉVISION LINGUISTIQUE

Bla bla rédaction

Annie Cartier

CRÉDIT PHOTO (PRÉSIDENTE)

Hélène Bouffard

DATE DE PARUTION

Mars 2018

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite au Service de la gestion du droit d'auteur du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca

ÉDITEUR

Conseil du statut de la femme

800, place D'Youville, 3^e étage

Québec (Québec) G1R 6E2

Téléphone: 418 643-4326

Sans frais: 1 800 463-2851

Site Web: www.csf.gouv.qc.ca

Courriel: publication@csf.gouv.qc.ca

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

ISBN: 978-2-550-80976-0 (version imprimée)

978-2-550-80977-7 (version PDF)

© Gouvernement du Québec

MOT DE LA PRÉSIDENTE



Depuis la création du Conseil du statut de la femme, de grandes avancées ont été réalisées en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au Québec. Les mesures et les politiques adoptées en ce sens constituent d'ailleurs une référence et une inspiration pour plusieurs pays dans le monde.

Au cours des prochaines années, le Conseil poursuivra sa mission en générant des réflexions et en posant des actions en faveur de rapports égalitaires entre les femmes et les hommes.

Le Conseil désire également mettre en lumière la réussite des femmes dans leur diversité et reconnaître leur importante contribution à l'enrichissement de notre société, tout en travaillant à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Nous devons être attentifs aux multiples voix de la société québécoise et à l'affût des grands courants mondiaux. Il nous faut aussi préparer l'avenir et rallier celles et ceux qui porteront par la suite ce grand enjeu de société qu'est l'égalité.

Le *Plan stratégique 2018-2021* constitue la feuille de route dont le Conseil se dote pour orienter ses actions au cours des trois prochaines années.

Je souhaite que nous contribuions à l'évolution d'une société plus inclusive, qui nous permette de vivre et de cohabiter, femmes et hommes, de façon égalitaire.

LA PRÉSIDENTE,
M^{re} LOUISE CORDEAU

QUÉBEC, LE 28 MARS 2018

Éclairons toutes les voix



TABLE DES MATIÈRES

MISSION	9
VISION	9
VALEURS.....	9
CONTEXTE	10
ENJEU 1	
Des travaux de recherche et des avis crédibles et accessibles	11
ORIENTATION 1	
Conseiller la ministre et le gouvernement sur des sujets déterminants et des enjeux critiques.....	11
ENJEU 2	
Le rayonnement du Conseil et de son expertise.....	15
ORIENTATION 2	
Diversifier les stratégies de communication	15
ENJEU 3	
La gestion des connaissances et la mobilisation	18
ORIENTATION 3	
Accroître l'efficacité organisationnelle.....	18
TABLEAU SYNOPTIQUE.....	21

MISSION

Le Conseil du statut de la femme est un organisme gouvernemental de consultation et d'étude. Il conseille la ministre et le gouvernement du Québec sur tout sujet lié à l'égalité, au respect des droits et au statut de la femme, dans un objectif de justice sociale. De plus, il informe et sensibilise la population québécoise sur toute question en ces matières.

VISION

Le Conseil se positionne comme un organisme qui rallie le plus grand nombre de personnes de la société québécoise en vue de l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il est un lieu de rencontre de tous les féminismes, une voix incontournable en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Le Conseil :



***un organisme rassembleur reconnu pour sa contribution
aux rapports égalitaires entre les femmes et les hommes.***



VALEURS

Pour guider ses travaux et ses actions au quotidien, le Conseil s'appuie sur cinq valeurs. Il s'emploie ainsi à agir avec :

EXCELLENCE,

en observant de hautes normes de qualité dans ses interventions auprès des milieux engagés et de la population;

RIGUEUR,

en maintenant son expertise dans ses travaux de recherche et ses avis;

AGILITÉ,

en faisant preuve de collaboration dans un esprit novateur;

OUVERTURE,

en entretenant une relation de confiance avec tous les milieux intéressés et la population;

ENGAGEMENT,

en assumant ses responsabilités envers ses partenaires et la population.

CONTEXTE

LE CONSEIL

LE LIEU DE TOUS LES FÉMINISMES

L'année 2018 marque le 45^e anniversaire du Conseil, créé par la Loi sur le Conseil du statut de la femme, en 1973, à la suite de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada. Depuis, le Conseil a maintenu les enjeux d'égalité au cœur de ses engagements.

Au fil des ans, le gouvernement du Québec a posé des gestes concrets pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes. Il a entre autres mis en place des politiques et des stratégies pour lutter contre les inégalités. Une politique familiale avant-gardiste, des actions éducatives pertinentes et des mesures législatives d'envergure, telles la Loi sur l'équité salariale ainsi que la Loi modifiant le Code civil du Québec et d'autres dispositions législatives afin de favoriser l'égalité économique des époux (créant le patrimoine familial), en font partie.

Plus récemment, d'autres actions ont été entreprises. Le gouvernement du Québec a rendu publique la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021*. En 2017, l'Assemblée nationale a adopté la Loi visant à prévenir et à combattre les violences sexuelles dans les établissements d'enseignement supérieur. Un programme en éducation à la sexualité pour tous les élèves du primaire et du secondaire sera mis en œuvre à compter de septembre 2018.

Le Conseil a notamment pour rôle d'informer et de conseiller le gouvernement. Il lui soumet des avis en tenant compte de la complexité croissante des inégalités de genre et de la diversité des expériences vécues par les femmes.

Le Conseil s'inspire aussi des pays qui réfléchissent de manière audacieuse à ces enjeux afin de consolider la position du Québec parmi les chefs de file en matière d'analyse et d'intervention publique en égalité.

ENJEU 1**Des travaux de recherche et des avis crédibles et accessibles**

Dans un contexte de grande mobilisation autour des enjeux d'égalité, le gouvernement du Québec et le Conseil du statut de la femme doivent demeurer à l'avant-garde et ainsi être des modèles inspirants en matière de recherche et d'analyse pour d'autres provinces et pays.

Les réalités des Québécoises sont multiples. Sensible à cette pluralité, le Conseil entend tenir compte de la diversité des femmes et de leur accès inégal aux gains réalisés dans les dernières années. Ses travaux doivent aussi considérer l'importance de leur contribution.

Bien que l'objectif global d'égalité soit largement partagé dans notre société, les perspectives, les pratiques et les solutions préconisées pour l'atteindre sont variées. Dans un tel contexte, il importe au Conseil d'agir avec vigilance et de conseiller de façon pertinente le gouvernement ainsi que la société québécoise.

ORIENTATION 1**Conseiller la ministre et le gouvernement sur des sujets déterminants et des enjeux critiques**

Malgré les avancées considérables réalisées en matière de droits des femmes, des inégalités persistent et se manifestent sous des formes parfois moins visibles.

Parmi celles-ci, mentionnons l'offre, à compétences égales, d'un salaire de départ moindre aux femmes, le soutien restreint à leurs démarches pour accéder à de hautes fonctions et leur absence de certains milieux décisionnels. Signalons le très petit nombre de modèles féminins proposés aux filles dans les manuels scolaires. À cela s'ajoutent le partage inégal des tâches familiales et la charge mentale qui incombe encore majoritairement aux femmes. La conciliation travail-famille-études demeure un enjeu majeur. Ces inégalités connues méritent l'attention du Conseil, qui abordera également de nouvelles préoccupations dans ses travaux.

La complexité des enjeux en matière d'égalité

La multiplication des voix féministes, associée à la prise de conscience de la grande diversité des femmes au Québec, a complexifié les efforts pour faire disparaître les inégalités entre les sexes. La réussite de certaines femmes, qui mérite d'être mieux célébrée, ne doit pas dissimuler les difficultés vécues par celles qui subissent des discriminations et peinent à améliorer leur sort. Pensons aux femmes autochtones, immigrantes, issues de la diversité ou vivant avec un handicap ainsi qu'aux femmes en situation de pauvreté ou peu scolarisées.

Le Conseil se doit d'être réceptif aux préoccupations de toutes les femmes pour proposer des pistes d'action qui tiennent compte de leurs différences et de leurs réalités, et ainsi permettre au gouvernement d'agir à des niveaux de spécificité multiples.

L'inclusion des hommes dans la mobilisation et le changement

Au cours des dernières années, les hommes ont été de plus en plus nombreux à s'engager dans différentes organisations favorables aux droits des femmes et à la prévention de la violence. Ici comme ailleurs, la mobilisation des hommes dans la quête d'une plus grande égalité est de plus en plus significative.

Sur la scène internationale, le ton a été donné par la campagne de solidarité HeForShe («lui pour elle») lancée par ONU Femmes, dont l'objectif est d'inclure les hommes dans l'attribution de l'égalité des sexes.

Plus près de nous, la question de la responsabilité des hommes dans la lutte contre la violence sexuelle a émergé du débat public. Le Conseil est sensible à cette préoccupation sociale. Il entend réunir toutes les personnes qui voudront bien joindre leurs efforts pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les femmes dans les lieux de pouvoir

Le leadership de plus en plus affirmé de femmes dans toutes les sphères de la société se constate au quotidien. Il reste toutefois d'importants défis et de nombreux obstacles à franchir.

Elles demeurent sous-représentées en politique. Leur présence à l'Assemblée nationale stagne autour de 30% depuis une quinzaine d'années. En politique municipale, elles ne représentent que 19% des maires et 34% des conseillers municipaux.

La représentation féminine au sein de conseils d'administration et dans les postes de haute direction dans les entreprises du Québec se situe encore loin de la zone de parité.

Cette même absence de parité s'observe dans les emplois traditionnellement masculins.

Le Conseil entend proposer des actions favorisant la présence des femmes dans les lieux de pouvoir.

L'importance de l'espace numérique

Les technologies numériques occupent une grande place dans nos vies et influencent nos comportements sociaux. La présence des femmes dans toutes les sphères de l'industrie du numérique et de l'intelligence artificielle est largement minoritaire.

L'espace numérique, si important chez les jeunes générations, devient malheureusement un lieu de redéploiement des inégalités,

notamment sous forme de cybersexisme et de cyberviolence. Le Conseil s'intéresse de près à ces enjeux critiques de société.

L'éducation à l'égalité

Des enjeux désignés précédemment se dégagent un dénominateur commun. Il s'agit de l'importance d'agir en amont, dès la petite enfance. C'est pour cette raison que le Conseil multipliera ses actions en faveur d'une meilleure éducation à l'égalité dans tous les milieux.

AXE 1: CONSEIL

OBJECTIF 1.1

Poursuivre la production de recherches et d'avis

INDICATEUR	CIBLE 2018-2019	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021
Nombre de recherches et d'avis produits	Au moins 10	Au moins 10	Au moins 10
Pourcentage de recherches et d'avis présentés	100%	100%	100%
Date d'actualisation du cadre de recherche	-	-	31 mars 2021

OBJECTIF 1.2**Améliorer les outils de mesure de la progression effective
de l'égalité au Québec**

INDICATEUR	CIBLE 2018-2019	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021
Pourcentage des outils de mesure améliorés	-	50 %	100 %

OBJECTIF 1.3**Mettre en place un mécanisme de suivi des recommandations
du Conseil**

INDICATEUR	CIBLE 2018-2019	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021
Date de mise en place du mécanisme	31 mars 2019	-	-
Bilan de suivi des recommandations	-	31 mars 2020	31 mars 2021

ENJEU 2

Le rayonnement du Conseil et de son expertise

Le Conseil joue un rôle d'information et de sensibilisation auprès de la population. Il produit des documents qui offrent une information de pointe sur les enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes.

Le défi collectif de la mise en œuvre de l'égalité entre les sexes requiert un changement de culture, de mentalités et de pratiques. Pour que s'opère ce changement, une diffusion plus large des travaux et des messages du Conseil est nécessaire.

ORIENTATION 2

Diversifier les stratégies de communication

Le Conseil mettra son expertise en valeur au moyen d'outils de vulgarisation accessibles à un large public.

Par l'entremise de nombreuses plateformes numériques d'échange (Facebook, Twitter), le Conseil poursuivra sa présence sur les réseaux sociaux afin d'accroître le rayonnement de son action.

Il utilisera de nouveaux moyens dans le but d'interpeller les jeunes à propos des enjeux en matière d'égalité (capsules d'information, compte Instagram).

Le webzine ***Gazette des femmes*** présentera davantage de dossiers thématiques, d'articles traitant de sujets d'actualité et de billets de blogue.

Des partenariats novateurs seront aussi établis afin que les enjeux d'égalité et les actions à entreprendre soient relayés et diffusés dans différents milieux.

AXE 2: COMMUNICATION

OBJECTIF 2.1

Renforcer les mécanismes de consultation des personnes
et des milieux intéressés

INDICATEUR	CIBLE 2018-2019	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021
Nombre d'activités de consultation	Au moins 2	Au moins 2	Au moins 2
Nombre de collaborations	Au moins 10	Au moins 10	Au moins 10
Date de réalisation du bilan annuel des collaborations	31 mars 2019	31 mars 2020	31 mars 2021

OBJECTIF 2.2**Élargir le lectorat de la *Gazette des femmes***

INDICATEUR	CIBLE 2018-2019	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021
Pourcentage d'augmentation du nombre d'abonnements à l'Infolettre	10 %	10 %	10 %
Pourcentage d'augmentation du nombre de consultations de la <i>Gazette des femmes</i>	10 %	10 %	10 %
Date de réalisation d'un nouveau partenariat	–	–	31 mars 2021

OBJECTIF 2.3**Sensibiliser le public aux conditions de vie des Québécoises**

INDICATEUR	CIBLE 2018-2019	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021
Nombre de publications thématiques	–	Une publication	Une publication

ENJEU 3

La gestion des connaissances et la mobilisation

La crédibilité des travaux du Conseil repose en partie sur sa capacité de s'adapter aux nouvelles réalités sociales et économiques ainsi qu'à la multiplication et à la diversité des points de vue. Il doit donc tenir compte de ces éléments dans sa réflexion et ses actions.

Le Conseil détient une vaste expertise dans le domaine de l'analyse féministe et des questions d'égalité entre les femmes et les hommes. Il doit maintenir de hautes normes de qualité dans la réalisation de ses études, analyses et portraits.

La planification et la gestion de la main-d'œuvre constituent un défi majeur pour un organisme de la taille du Conseil. Il existe actuellement dans la fonction publique une pénurie de ressources et une faible disponibilité d'expertise dans certains secteurs, dont la recherche en études féministes et le numérique. Dans ce contexte, le maintien et le développement des connaissances sont indispensables.

ORIENTATION 3

Accroître l'efficacité organisationnelle

Le Conseil relève de la ministre responsable de l'Enseignement supérieur et ministre responsable de la Condition féminine, M^{me} Hélène David. Depuis le 6 février 2017, il est présidé par M^e Louise Cordeau, nommée pour un mandat de cinq ans.

Le Conseil est composé de dix membres votantes, en plus de la présidente. Les membres sont nommées pour une période de quatre ans et viennent de diverses sphères de la société, soit les associations féminines et syndicales, le milieu universitaire et le secteur socioéconomique. Il se pourrait qu'au cours de la période couverte par le plan stratégique, la composition de l'Assemblée des membres change, compte tenu des règles applicables à leur nomination. Le Conseil réalisera des activités d'accueil et d'intégration pour toutes ses membres lors de leur arrivée.

Pour remplir son mandat, le Conseil s'appuie sur une équipe permanente de trente personnes, parmi lesquelles des chercheuses et chercheurs ainsi que des spécialistes en communication. Ces derniers doivent maintenir des compétences qui favorisent leur compréhension des tendances récentes en matière de recherche féministe et leur adaptation à l'évolution continue des médias numériques. Cela se traduit notamment par l'appropriation et l'utilisation d'une variété d'outils permettant de mieux atteindre différents publics.

AXE 3: COMPÉTENCE

OBJECTIF 3.1

Soutenir le maintien et le développement de l'expertise

INDICATEUR	CIBLE 2018-2019	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021
Nombre de jours/personnes de formation	Au moins 2	Au moins 2	Au moins 2
Nombre d'activités de transmission des connaissances	Au moins 5	Au moins 5	Au moins 5

OBJECTIF 3.2

Susciter une plus grande mobilisation du personnel

INDICATEUR	CIBLE 2018-2019	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021
Nombre de mesures mises en place	Au moins 2	Au moins 2	Au moins 2
Taux de satisfaction du personnel	–	Au moins 70 %	Au moins 80 %

Les cibles ci-dessus sont sujettes à révision à la suite d'un état de situation réalisé en 2018-2019.

OBJECTIF 3.3**Optimiser les procédures de fonctionnement de l'organisation**

INDICATEUR	CIBLE 2018-2019	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021
Pourcentage des procédures optimisées	Assemblée : 80 % Mission : 50 % Admin. : 30 %	Assemblée : 100 % Mission : 70 % Admin. : 50 %	Assemblée : – Mission : 100 % Admin. : 70 %
Taux de satisfaction des membres de l'Assemblée	–	Au moins 70 %	Au moins 80 %

Les cibles ci-dessus sont sujettes à révision à la suite d'un état de situation réalisé en 2018-2019.

OBJECTIF 3.4**Moderniser les outils de diffusion**

INDICATEUR	CIBLE 2018-2019	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021
Nombre d'outils de diffusion modernisés	–	Au moins 1	Au moins 1
Nombre d'abonnements aux publications	300	500	1 000

Tableau synoptique • Plan stratégique 2018-2021 • Conseil du statut de la femme

Mission : Le Conseil du statut de la femme est un organisme gouvernemental de consultation et d'étude. Il conseille la ministre et le gouvernement du Québec sur tout sujet lié à l'égalité, au respect des droits et au statut de la femme, dans un objectif de justice sociale. De plus, il informe et sensibilise la population québécoise sur toute question en ces matières.

Vision : Un organisme rassembleur reconnu pour sa contribution aux rapports égaux entre les femmes et les hommes.

Enjeu 1 Des travaux de recherche et des avis crédibles et accessibles

Orientation 1	Objectif	Indicateur	Cible
Conseiller la ministre et le gouvernement sur des sujets déterminants et des enjeux critiques Axe 1 : Conseil	1.1 Poursuivre la production de recherches et d'avis	Nombre de recherches et d'avis produits	2018-2019 : au moins 10 2019-2020 : au moins 10 2020-2021 : au moins 10
		Pourcentage de recherches et d'avis présentés	2018-2019 : 100 % 2019-2020 : 100 % 2020-2021 : 100 %
		Date d'actualisation du cadre de recherche	2018-2019 : – 2019-2020 : – 2020-2021 : 31 mars 2021
	1.2 Améliorer les outils de mesure de la progression effective de l'égalité au Québec	Pourcentage des outils de mesure améliorés	2018-2019 : – 2019-2020 : 50 % 2020-2021 : 100 %
	1.3 Mettre en place un mécanisme de suivi des recommandations du Conseil	Date de mise en place du mécanisme	2018-2019 : 31 mars 2019 2019-2020 : – 2020-2021 : –
		Bilan du suivi des recommandations	2018-2019 : – 2019-2020 : 31 mars 2020 2020-2021 : 31 mars 2021

Enjeu 2 Le rayonnement du Conseil et de son expertise

Orientation 2	Objectif	Indicateur	Cible
Diversifier les stratégies de communication Axe 2 : Communication	2.1 Renforcer les mécanismes de consultation des personnes et des milieux intéressés	Nombre d'activités de consultation	2018-2019 : au moins 2 2019-2020 : au moins 2 2020-2021 : au moins 2
		Nombre de collaborations	2018-2019 : au moins 10 2019-2020 : au moins 10 2020-2021 : au moins 10
		Date de réalisation du bilan annuel des collaborations	2018-2019 : 31 mars 2019 2019-2020 : 31 mars 2020 2020-2021 : 31 mars 2021
	2.2 Élargir le lectorat de la <i>Gazette des femmes</i>	Pourcentage d'augmentation du nombre d'abonnements à l'Infolettre	2018-2019 : 10 % 2019-2020 : 10 % 2020-2021 : 10 %
		Pourcentage d'augmentation du nombre de consultations de la <i>Gazette des femmes</i>	2018-2019 : 10 % 2019-2020 : 10 % 2020-2021 : 10 %
		Date de réalisation d'un nouveau partenariat	2018-2019 : – 2019-2020 : – 2020-2021 : 31 mars 2021
	2.3 Sensibiliser le public aux conditions de vie des Québécoises	Nombre de publications thématiques	2018-2019 : – 2019-2020 : une publication 2020-2021 : une publication

Enjeu 3 La gestion des connaissances et la mobilisation

Orientation 3	Objectif	Indicateur	Cible
Accroître l'efficacité organisationnelle Axe 3 : Compétence	3.1 Soutenir le maintien et le développement de l'expertise	Nombre de jours/personnes de formation	2018-2019 : au moins 2 2019-2020 : au moins 2 2020-2021 : au moins 2
		Nombre d'activités de transmission des connaissances	2018-2019 : au moins 5 2019-2020 : au moins 5 2020-2021 : au moins 5
	3.2 Susciter une plus grande mobilisation du personnel	Nombre de mesures mises en place	2018-2019 : au moins 2 2019-2020 : au moins 2 2020-2021 : au moins 2
		Taux de satisfaction du personnel	2018-2019 : – 2019-2020 : au moins 70 % 2020-2021 : au moins 80 %
	3.3 Optimiser les procédures de fonctionnement de l'organisation	Pourcentage des procédures optimisées	Assemblée 2018-2019 : 80 % 2019-2020 : 100 % 2020-2021 : – Mission 2018-2019 : 50 % 2019-2020 : 70 % 2020-2021 : 100 % Administration 2018-2019 : 30 % 2019-2020 : 50 % 2020-2021 : 70 %
		Taux de satisfaction des membres de l'Assemblée	2018-2019 : – 2019-2020 : au moins 70 % 2020-2021 : au moins 80 %
	3.4 Moderniser les outils de diffusion	Nombre d'outils de diffusion modernisés	2018-2019 : – 2019-2020 : au moins 1 2020-2021 : au moins 1
		Nombre d'abonnements aux publications	2018-2019 : 300 2019-2020 : 500 2020-2021 : 1 000

